MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

N° 5399 - /MFBPP-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La République du Congo annonce la réouverture de son obligation internationale émise en novembre 2025.

La République du Congo annonce la réouverture de l'obligation internationale émise en novembre 2025 dans le cadre de sa stratégie de gestion active de la dette publique, pour un montant de **260 millions de dollars américains**.

Cette opération consiste en une levée de fonds sur le même instrument obligataire que celui émis en novembre, portant un **coupon de 9,875 %** et une **échéance finale en novembre 2032**. Le remboursement s'effectuera en **cinq tranches égales entre novembre 2028 et novembre 2032**, conformément aux termes de l'émission initiale.

Un intérêt international réaffirmé

La réouverture intervient dans un contexte de marché marqué par un regain d'intérêt de la part des investisseurs internationaux. Cette opération confirme l'attractivité de la République du Congo sur les marchés financiers internationaux et illustre la confiance accordée à son **profil de crédit** ainsi qu'à la **robustesse de ses perspectives économiques**.

Une opération alignée avec la stratégie nationale de gestion de la dette publique

Cette réouverture s'inscrit pleinement dans la stratégie de gestion active de la dette publique, mise en œuvre par les autorités congolaises. Elle prolonge la dynamique initiée en novembre, visant à établir une **présence durable sur les marchés** internationaux et à poursuivre la **diversification de la base d'investisseurs**.

Conformément aux orientations stratégiques du gouvernement, les produits de l'émission seront destinés au **refinancement d'une partie de la dette intérieure de marché,** arrivant à échéance en janvier et février 2026, contribuant ainsi à **optimiser le profil d'amortissement** de la dette publique et à **renforcer les conditions de liquidité** sur le marché financier sous-régional de la CEMAC.

Christian Yoka, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a déclaré : « *Cette réouverture reflète la discipline et l'agilité qui guident notre stratégie de gestion de la dette publique. L'intérêt renouvelé des investisseurs internationaux témoigne de la crédibilité du Congo et de la confiance portée à notre trajectoire économique.* »

Modalités de l'opération

L'émission, réalisée selon le régime Regulation S, a été placée sur le marché principal de la Bourse de Londres, sous droit anglais, et pilotée par Citigroup en qualité de chef de file. Les obligations sont notées CCC+ par Fitch et S&P, respectivement.

Fait à Brazzaville, le 17 DEC 2025

Le Directeur de cabinet,

Paul MALIE

Contact presse :
Alain Andely – a.andely@finances.gouv.cg
+242 05 086 55 55